



Du 20 novembre 2024
District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : http://savoie.fff.fr



F.A.F.A - RAPPEL

TRANSPORT

Date limite de dépôt des dossiers complets, avec toutes les pièces requises, **24 novembre 2024.**

Documents à saisir par le club sur l'application F.A.F.A.

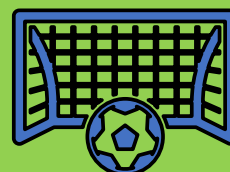


EQUIPEMENT

Les collectivités/clubs souhaitant déposer un dossier de demande d'aide au titre du F.A.F.A doivent transmettre au district, le dossier complet, avant le 30 décembre 2024.

Passé cette date, aucun dossier ne sera recevable.

Dossier qui doit impérativement émaner de la collectivité responsable du projet.



SOMMAIRE

Comité directeurpages 2	Commission Fémininespage 32
Secrétariatpage 3	Commission Critérium Féminin séniorspage 33
Trésorerie.....page 4	Commission Foot Loisirs – Nouvelles pratiques.....page 34
Commission Délégations.....page 5	Commission Technique.....pages 35 à 40
Commission FMI pages 6-7	Commission des Règlementspages 41
Commission Sportive.....pages 8 à 11	Commission des Arbitrespages 42 à 44
Commission des Jeunes.....pages 12 à 22	Commission F.A.F.A..... pages 45 à 48
Commission Futsalpages 23 à 27	Commission de Discipline.....pages 49 à 53
Commission des Coupespages 28 à 31	Annexes :page 53



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Le 20 novembre 2024

NOTE AUX CLUBS

Le district va organiser des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs.

La 1^{ère} concernera les clubs de Tarentaise et se déroulera le **mercredi 18 décembre à 18h45 à la salle polyvalente de la Bâthie**.

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

Clubs concernés : FC HAUTE TARENTEISE, UO ALBERTVILLE, ALBERTVILLE SPORT 73, ES TARENTEISE, AS MONTAGNY, AS BOZEL, US LA BATHIE, FC MERCURY, AS UGINE, MARTHOD SP, US GRIGNON, AS HAUTE COMBE DE SAVOIE, AS FUTSAL MOUTIERS, FC BEAUFORTIN QUEIGE.

Vous trouverez en P.J. la note concernant "Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives".

Le district rappelle qu'une rencontre de foot peut être filmée, mais **UNIQUEMENT** pour un **USAGE INTERNE** à des fins d'analyses techniques. Ainsi la diffusion d'images ou de vidéos en dehors de ce cadre (réseaux sociaux, internet, ...) est **FORMELLEMENT INTERDITE**.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions de la part des instances du football, mais ils peuvent aussi faire l'objet de plaintes auprès des tribunaux !!!

ASSISES DU FOOT FEMININ

Le district remercie les nombreux clubs qui ont participé aux "assises du foot féminin" le 21 octobre dernier. Les échanges sérieux et constructifs ont permis de faire le point et d'établir des perspectives d'avenir.

Vous trouverez en annexe du PV le relevé des décisions prises.



SECRÉTARIAT

18 novembre 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 12 Novembre au 18 Novembre 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers

ALBERTVILLE FOOT 73

Commission des Règlements:

U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD – CHALLES SF – US GRIGNON

Commission Sportive:

A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - ENT. VAL D'HYERES (2)- U.S.C. AIGUEBELLE (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - AIX F.C. (2) - U.S.C. AIGUEBELLE - CHAMBERY SPORT 73 - F.C. ST BALDOPH (3) - COGNIN SP. - ENT. S. DE TARENTEISE (3) - Tete DURMAZ - Nicolas FALCOZ - CHRISTOPHE DUPAYS - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (3) - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE – US MOTTERAINE – CA MAURIENNE (2)– ALBERTVILLE FOOT 73 (2) – CA YENNOIS – CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - ENT S DRUMETTAZ MOUXY – BOUFAMA Chahin – ST PIERRE SPORT FOOTBALL - US LA RAVOIRE (2)– FC SUD LAC - F.C. VILLARGONDRAN – ENT FOOTBALL CHAUTAGNE (2)

Commission Des Arbitres:

Bernard CAMUS - Jacky MESTACH (2) - COGNIN SP. - Sauveur MICALLEF - Habib NEFF - Laurent CABY – Gérard SOTO - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD - Ahamada MADI - FC DE HAUTE TARENTEISE – BOUCHELAGEM Semchedine – BUTEL Jean-Pierre

Commission De Discipline:

Courrier :

Bernard CAMUS (2) -COGNIN SP. (2) - F.C. VILLARGONDRAN

Rapport :

Mohammed RAHHALI – Cédric CROZIO (2) - FC DE HAUTE TARENTEISE

Commission Des Coupes:

COGNIN SP. (2) – AS DE BARBERAZ





TRÉSORERIE

18 novembre 2024

Virements

GAPS :	418,29 €
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL :	690,75 €
US CHARTREUSE GUIERS :	1 039,22 €
FC ST BALDOPH :	1 756,05 €
FC CHAMBOTTE :	798,71 €
US GRIGNON :	826,67 €
FC SUD LAC :	211,00 €

Chèques

AS MONTAGNY :	276,17 €
VILLARGONDRAN :	144,65 €

INFORMATION

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 30 octobre 2024.

Ces sommes sont à régler au District avant le 25 novembre 2024.

Les clubs non à jour le 25 novembre 2024 seront amendés de 50€ selon l'article 39 Bis 1 du règlement.

Ce tableau est adressé, aux clubs non régularisés à ce jour, par mail accompagné du R.I.B du District





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

18 novembre 2024

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club :
n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

[DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-2.xlsx](#)





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

18 novembre 2024

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. incidents rencontrés ces derniers temps

Suite à quelques incidents rencontrés ce week-end **avec une nouvelle version réservée aux clubs nationaux**, nous rappelons que vous devez utiliser la version actuelle 3.9.0.0 qui ne se trouve plus sur le PLAY-STORE pour les compétitions de district.

F.M.I. Installation de l'application F.M.I. plus disponible sur le Play Store

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source



F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : **OBLIGATOIRE.**

FMI Procédure matchs non joués

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI Procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI Documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 18 novembre 2024

Présents : Sauveur MICALLEF, Cédric YSARD, Jacky GACHET.

ARTICLE 26-10-2

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1 point).

L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

COURRIERS CLUBS

ENT.F CHAUTAGNE : lu et noté, nécessaire fait sur planning du 24 novembre 2024.

ENT.S DRUMETTAZ 2 : reçu le 12 novembre 2024, lu et noté, terrain de repli pour le 17/11/2024 D2 STADE DES FINS 1-PN-T4.

A.S LA BRIDOIRE 2 : Reçu feuille de match D5A du 27 octobre 2024 le 13 novembre 2024 AS LA BRIDOIRE2/ FC AIX 3.

F.C AIX 3 : demande de modification D5 hors délai, rencontre F.C AIX 3 /ENT. VAL D'HYERES 3 maintenue au dimanche 17 novembre 2024 14H30, stade FORESTIER.

C.A.M : lu et noté, rencontre D2 et D4B du 17 novembre 2024 terrain de repli (Synthétique GAVARINI).

AF73 : en attente de la feuille de papier rencontre D5B, à faire parvenir avant Le 25 novembre 2024 dernier délai avant sanction.

E.S TARENTEISE 2 : rencontre D1 du 17 novembre 2024 à 14H30 terrain de repli (stade Fresno Synthétique Aigueblanche)



E.S TARENTEISE 3 : lu et noté ,2^{ème} Forfait D5B du 17 novembre 2024 E.S TARENTEISE 3/ F.C LA ROCHETTE

U.O.A 2 : lu et noté, rencontre D4B du 23 novembre 2024 à 20H terrain synthétique.

F.C MERCURY : Nécessaire fait D3B pour l'horaire.

C.A YENNE 2 : Nécessaire fait D4 A pour l'horaire.

HAUTE TARENTEISE : lu et noté planning pour le weekend du 24 novembre 2024

JOURNEE FORFAIT

Article 39-4 Règlement du District :

Match N°29698266 D5A du 17/11/2024 ES TARENTEISE 3/ F.C LA ROCHETTE 2

2^{ème} Forfait du club AS TARENTEISE 3 (Amende 205€ District)

Fiche navette Amende sera transmise à la trésorerie

NOTE AUX CLUBS

AF73 : rencontre N°29698258 D5B du 13/10/2024 Af73/F.C St MICHEL2 la commission fait suivre une fiche Navette à la trésorerie, pour non reçu du document (Amende 35€).

En vertu de l'article 22-5 des règlements du District, la commission vous demande la feuille de match avant Sanction pouvant entrainer la perte du match.

La commission sportive demande aux clubs d'être vigilants sur les Arrêtés Municipaux.

Attention, certaines demandes de modification de rencontres arrivent encore
Sur les boites mails Zimbra, nous préconisons au club demandeur d'informer
Le club adverse pour s'assurer de la prise en compte de cette dernière
(Délai de réponse le lundi avant 18H précédant la rencontre)

Les horaires des rencontres officielles, sauf contre ordre du district ou de la commission sportive, sont ceux qui paraissent sur l'annexe du PV le mercredi avec les désignations d'arbitre.

<u>17/11/2024</u>	D3 / Unique / Poule A Brison St Inn 1 - A. Portugais Croix R 2	Absence de feuille de match
--------------------------	---	------------------------------------

F.C ST BALDOPH 1 : Rencontre N°28653935 du 09 novembre 2024 F.C ST BALDOPH1 /F.C SUD LAC1 D3 A Programmée à 14H30

Changement d'horaire sans avertir la commission.

Fiche navette pour amende : Changement horaire sans avertir la commission



PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en D5 :

Poule A NIVEAU 1 Pour accession en D4

5 premières équipes POULE A + 5 premières équipes POULE B (10 équipes).

Poule B NIVEAU 2

Les autres équipes + éventuellement les nouveaux inscrits

HOMOLOGATIONS

ARTICLE 39-4 Règlement du District :

Match N°28958127 D4A du 10 novembre 2024 U.S CHARTREUSE GUIERS 2/ F.C NIVOLET 2

1^{er} Forfait F.C NIVOLET 2 (Amende 175€ District)

Résultat : U.S CHARTREUSE 2 : 3 buts, 3points

F.C NIVOLET 2 : 0 but, -1point

Article 39-4 Règlement du District :

Match N° 29455058 D5A du 10 novembre 2024 Ent .f CHAUTAGNE 2/ A.S LA BRIDOIRE 2

2^{ème} Forfait A.S BRIDOIRE (Amende 205 € District)

Résultat : ENT. F CHAUTAGNE 2 : 3 buts, 3points

A.S LA BRIDOIRE 2 : 0 but, -1point

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOTCLUBS.

Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, avant le lundi soir 18H

Si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus, Avant le lundi soir 18H

Toute demande arrivant après 18H sera hors délais.

Match N° 28650412 D1 du 23 novembre 2024 U.S.C AIGUEBELLE 1/ ES TARENTOISE 2

Se jouera le 24 novembre 2024 à 14H30, Accord du club adverse.

Match N° 28650173 D2 du 23 novembre 2024, F.C NIVOLET 1 / CAM 1 demande de joué à

19H45 maintenue à 20H BARILLETTE sans réponse du club adverse dans les délais.

Match N° 28780918 D1 du 23 novembre 2024, STPIERRE SPORT 1/COGNIN1 S.P se jouera à 18H (Stade Stéphane NOVET Synthétique) ST PIERRE D'ALBIGNY Accord du club adverse.

Match N° 28650408 D1 du 24 novembre /2024, Haute TARENTOISE 1/ F.C CHAMBOTTE 2

se jouera à 14H30 (Stade Albert Martin BOURG ST MAURICE)



Match N° 28959412 D3A du 23 novembre 2024, avancé à 19H F.C CHAMBOTTE 3/ A.S NOVALAISE 1 Accord du club adverse.

Match N° 28655605 D4B du 24 novembre 2024, U.O.A 2/ CAM 2 se jouera le 23 novembre 2024 à 20H (stade Henry DUJOL PN T3-E5 Synthétique) Accord du club adverse.

Match N° 29698127 D5B du 24 novembre 2024, AF73/ A.S HTE COMBE 2 à 12H15 (Stade Henry DUJOL PN T3-E5 Synthétique) Accord du club adverse

Match N° 29455069 D5A du 23 novembre 2024 maintenue 20H, ENT. S DRUMETTAZ MOUXY 3/ A.S LA BRIDOIRE 2, hors délais.

Match N° 29698235 D5B du 24 novembre 2024, F.C LA ROCHETTE 2 / A.S GRIGNON2 maintenu à 12H15 sans réponse du club adverse dans les délais.

RAPPEL F.M.I.

A la fin du match, l'arbitre qu'il soit officiel ou bénévole note sur la tablette le score, les sanctions disciplinaires (onglet discipline), les changements (onglet Ent/Sor), les blessés (ées) (onglet blessures). Puis dans l'onglet « Histo » il vérifie toutes les infos rentrées. Ensuite il appelle les deux capitaines et dirigeants pour vérification de la FMI, il faut bien faire vérifier le score, les sanctions disciplinaires et les éventuels blessés avant de signer la feuille de match, les deux clubs signent la FMI, puis l'arbitre signe et clôt la feuille de match en tapant son mot de passe de la rencontre.

En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain. La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant 20H le dimanche soir.

En cas de non-fonctionnement de la tablette : feuille de match papier obligatoire et envoyer dans les 48H au District sous peine de match perdu pour l'équipe recevante.





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunions du 18 novembre 2024

COURRIERS REÇUS

Reçu : EST-TARENDAISE HORS DELAI

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

23 NOVEMBRE 2024

Match N° 28860614 CHAMBERY SPORT 73 / FC MERCURY
Match N° 28860615 UO ALBERTVILLE / JS CHAMBERY
Match N° 28860616 FC ST BALDOPH / AIX les BAINS 2
Match N° 28860617 AS UGINE / ES TARENDAISE

se jouera à BOUTRON à 14H30
se jouera à 17H00
se jouera à 14H30
se jouera à 17H00

EXCEMPTE GAPS

NOTE AUX CLUBS - INFORMATION

En cas de terrain impraticable les matchs devront obligatoirement être inverses
ARTICLE 26-10-2





Foot SAVOIE



PV N°697 du 20 novembre 2024

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

18 novembre 2024

TOUS les matchs sont programmés à **14h30** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.
Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI
Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY
Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE
Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL
LA RAVOIRE tous les matchs se joueront à 16H30 au stade M. BASSET
UO ALBERTVILLE tous les matchs se joueront à 17H00 stade H. DUJOL (SAUVAY)

COURRIER

HTE TARENTEISE - FC SAINT BADOLPH - UO ALBERTVILLE – AIX FC – US CHARTREUSE

PROGRAMMATION du 23 NOVEMBRE 2024

N° 29538508 HTE TARENTEISE 1- NIVOLET 2 se jouera à 15H00 stade A. MARTIN à BOURG ST MAURICE
N° 29549860 HTE TARENTEISE 2- GJ LA SAVOYARDE 2 se jouera à 13H00 stade A. MARTIN à BOURG ST MAURICE
N°29538489 AIX- DOMESSIN se jouera à 15H30 stade GARIBALDI à AIX
N°29536227 UO ALBERTVILLE- CHAMBERY SPORT 73 se jouera à 14H00 stade SAUVAY à ALBERTVILLE
N°29550016 CHARTREUSE- CHAUTAGNE se jouera à 15H00 à SAINT LAURENT DU PONT
N°29549860 HTE TARENTEISE 2- GJ LA SAVOYARDE 2 se jouera à 13H00 à BOURG ST MAURICE
N°29538490 FC DU NIVOLET contre US CHARTREUSE GUIERS se jouera le 23 novembre à 17h00 au stade des BARILLETES



MATCH RETARD

N° 29536217 FC SAINT BALDOPH- ENT BASSE MAURIENNE se jouera le 14 décembre à 14H30

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 17 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 18 novembre 2024

Courriers des clubs

LA SAVOYARDE / F.C. HTE TARENTEISE / GAPS / F.C. MERCURY / S.T. PIERRE : PLANNING.
ENT. BASSE MAURIENNE / ENT. DRUMETTAZ MOUXY : REPPORT DE MATCH.

Modification d'heure & dates, planning & lieux des rencontres
LIEUX DES RENCONTRES – MODIFICATION de DATES et HORAIRE

Modification de rencontre - Journée 8 du 23/11/2024

MATCH NON-JOUE POUR TERRAIN IMPRATICABLE.

D.1. POULE A.

Match NJ°. 29547401. ENT.BASSE MAURIENNE 1 / ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 1

Match inversé se joue :

À DRUMETTAZ le : **MERCREDI 20 NOVEMBRE A 17H00.**



D.1. POULE B.

Match N°. 29422995. AIX F.C. 2 / A.S. BARBERAZ 1. Se joue à 11h00 au stade GARIBALDI.

Match N°. 29423808. F.C. MERCURY 1 / U.O.A. 1. Se joue : Samedi 23/11. À 16H30.

D.2. POULE A.

Match N°. 29423073. GAPS 2 / ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2. Se joue à la BRIDOIRE.

Match N°. 29423075. F.C. MERCURY 2 / F.C. BAUGES 1. Refus inversion du Visiteur.

Match N°. 29423076. ENT FC MAURIENNE 2 / THE TARENTOISE 2. Se joue au stade des BOURGUIGNONS à ST JULIEN MONT DENIS

D.2. POULE B.

Match N°. 29424030. ST. PIERRE SPORT 1 / U.S. CHARTREUSE GUIERS 2 Refus avancer au samedi de l'équipe visiteuse.

Terrain indisponible le 1^{er} décembre 2024 – Journée 9

Match N°.29423080. ENT.DRUMETTAZ MOUXY 2 / A.S. BOZEL 1. Deux matchs FEMININ.

Ce jour, la commission demande au club recevant de trouver un terrain de repli ou demander à l'équipe visiteuse de jouer en semaine dans l'impossibilité il vous reste deux dates de match remis au mois de décembre.

Reçu feuille de matchs

D.1. POULE B. Journée 07 du 17/11/2024.

Match N°. 29423700. U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1 / U.S. LA RAVOIRE 2. Match inversé.

D.2. POULE B. Journée 02 du 22/09/2024.

Match N°. 29424019. ST. PIERRE SPORT 1 / F.C. SUD LAC. 1.

Manque résultats et feuilles de matchs

D.1. POULE A. Journée 07 du 17 novembre 2024.

Match N°. 29547421. CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 / F.C. NIVOLET 2

D.2. POULE C. Journée 07 du 17 novembre 2024.

Match N°. 29531275. A.S. BARBERAZ 2 / COGNIN SPORT 1.

Les feuilles doivent nous parvenir pour le lundi 25 novembre 2024.

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 15 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8 N1 POULE B + Meilleur 9ième de N1 + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE C (10 équipes au total).



CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes réparti sur plusieurs poules. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 à 8

Reçu feuille de match plateau n°1 du 13 octobre 2024. ST PIERRE SPORT/E.S.TARENTISE/HTE.TARENTAISE.
Reçu feuille de match plateau n°2 du 10 novembre 2024. GAPS - MERCURY.

JOURNEE 07 DU 24 NOVEMBRE 2024

Plateau N°. 1 : U.S. LA RAVOIRE / GAPS / E.S. TARENTAISE.

Plateau N°. 2 : U. O. A / F.C. MERCURY / ST. PIERRE SPORT / F.C. HTE. TARENTAISE.

U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 18 novembre 2024

Note aux clubs

- L'accession au critérium régional pour la 2nde partie de saison ne se fera uniquement via la poule D1-A pour les 3 premières équipes du classement.
- En cas d'égalité entre deux clubs ils seront départagés par le goal avérage particulier
- Il devient **URGENT** que l'ensembles des clubs face systématiquement leurs demandent de modifications via Foot-Clubs afin d'avoir la réponse aux demandes de celle-ci par leurs adversaires.
D'où l'importance que l'ensembles clubs surveillent régulièrement leur notifications Foot-Clubs, afin d'en avertir leurs éducateurs.
Il paraît inenvisageable pour nous de faire la chasse aux réponses !

FMI

- Depuis week-end du 05/10/24, les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1 et D2. **Il est obligatoire pour ces divisions-là de passer par la FMI.**

Un tuto vous est proposé sur le lien suivant pour la préparation de match des week-ends à venir.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)



MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRES DES RENCONTRES

- Modification de rencontres. Sont à effectuer en priorité sur footClub, pour une meilleure visibilité.
- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur footclub.
- Nous rappelons aux clubs que le retour des feuilles de matchs est obligatoire encore trop de manque sur la dernière journée.

Celle-ci nous permette une meilleure harmonie des poules

FEUILLES DE MATCH D3

- Nous rappelons aux clubs que le retour des feuilles de matchs est obligatoire encore trop de manque sur la dernière journée.
 - Celle-ci nous permette une meilleure harmonie des poules.
 - Toutes les feuilles de match non transmises de la 5^{ème} journée du 16 Novembre le club se verra amendé au tarif en vigueur prévu à cet effet (35€).

RETOUR FEUILLE DE MATCH

Les feuilles de match U13 D3 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

**Vous pouvez les envoyer par mail ou SMS
La photo de la feuille de match**

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U13 D1 et D2 à senior fille et garçon.
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00.

**En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier**



INFRACTION AVEC AMENDE

• **Les clubs cités ci-dessous n'ont toujours pas fait parvenir les feuilles de match du samedi 9 novembre.**

- | | |
|----------------------------------|--------------------------|
| - AIX 2 D1-B | - ENT. F. CHAUTAGNE D2-A |
| - A.S. HAUTE COMBE SAVOIE 2 D2-C | - QUIEGE BEAUFORTIN D3-D |
| - C.S. BELLEY 4 D3-A | - C.S. BELLEY 5 D3-B |

• **Les clubs cités ci-dessous n'ont toujours pas fait parvenir les feuilles de match du samedi 16 novembre.**

- | | |
|----------------------------|------------------|
| - US CHARTREUSE GUIERS D1B | - CA YENNE D3A |
| - FC SUD LAC D3A | - US GRIGNON D3D |
| - FC THE TARENDAISE D3D | - AS BOZEL D3D |

PHASE DE PRINTEMPS

J'invite l'ensemble des clubs à bien réfléchir et à anticiper, pour l'inscription dans les divisions de la phase de printemps de vos effectifs avec le nombre d'équipe à inscrire.

Je vous rappelle que la D3 sera également soumise à la FMI ce qui ne nous permettra pas de modifier les poules une fois celle-ci établies.

Nous sommes prêts à échanger avec vous afin de vous inscrire dans la bonne division.





U11 Fabien FONTAINE

18 novembre 2024

Courriers reçus :

- FC HAUTE TARENTEISE : mail concernant le plateau D1 du 9/11 à LAISSAUD – LU ET NOTE

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J1 du 05 octobre 2024

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :

D1

- AIX FC 1 et 2 (feuille d'effectif)

D2/D3

- AIX FC 3 ET 4 (feuille d'effectif ET feuille de critérium)
- US GRIGNON (feuille de critérium)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 25 novembre

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 12 octobre 2024

D1

- AIX FC 1 et 2 (feuille d'effectif)

D2/D3

- FC MERCURY 4 (feuille de critérium / vous avez inséré la feuille d'effectif à la place)
- ENT VAL D'HYERES 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- ENT VAL D'HYERES 3 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE 4 (feuille d'effectif)

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 25 novembre sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J3 du 9 novembre 2024

D1

- AIX FC 1 et 2 (feuille de critérium et feuille d'effectif)



D2/D3

- US CHARTREUSE GUIERS FÉMININES (feuille d'effectif)
- JS CHAMBERY (feuille d'effectif)
- FC ST BALDOPH (feuille d'effectif ET feuille de critérium)
- AIX FC 3 ET 4 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE (feuille de critérium)
- US CULOZ (feuille d'effectif)
- AS BARBERAZ 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- US GRIGNON 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- AS MONT JOVET BOZEL (feuille d'effectif ET feuille de critérium)
- FC VILLARGONDRAN (feuille d'effectif ET feuille de critérium)
- FC ST MICHEL (feuille d'effectif)
- FC BELLE ETOILE MERCURY (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 25 novembre sous peine d'amende de 35 euros.

CONTRÔLES DES LICENCES 2024/2025

Comme chaque saison, la commission effectue des contrôles des feuilles d'effectif concernant les clubs engagés dans la pratique.

- CŒUR DE SAVOIE :

Les 5/10, 12/10 et 09/11

1 joueuse notée comme présente sur vos feuilles d'effectif n'a pas de licence cette saison dans votre club

La commission vous demande de fournir des explications par écrit avant lundi 25 novembre 2024.



Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1		✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	504266 - CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	581932 - CHAMBERY SPORT 73	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	522095 - U.S. GRIGNON	✗ ⊕



<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1	504423 - AIX F.C.	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	518768 - U.S. LA RAVOIRE	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	533172 - CHALLES S.F.	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	519473 - A.S. MONT JOVET BOZEL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 5	527005 - F.C. BELLE ETOILE MERCURY	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 6	551562 - FC DE HAUTE TARENTEISE	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 7	546353 - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	✗ ⊕

Pour rappel :

Une mise à jour du calendrier U8/U9 a été envoyée le mardi 12 novembre dernier.

Le document est disponible dans l'article « PRATIQUES JEUNES U7/U9/U11/U13 »

Sur certains sites, quand le club « accueil » n'engage pas d'équipes sur les deux niveaux de pratique (D1 - débrouillé et D2 - débutant), nous sommes obligés d'identifier un autre club « accueil », cependant il faut se référer au lieu du stade :

Exemple : les deux plateaux ont lieu à CHINDRIEUX, organisés par EF CHAUTAGNE.

Sur le site « DEBUTANTS » : Ne pas tenir compte de l'identification AIX FC mais du nom du stade : CHINDRIEUX – STADE MUNICIPAL

FOOTBALL ANIMATION

Epreuve: Club:

CALENDRIER UNIQUEMENT LES DATES À VENIR

SAMEDI 05 OCTOBRE 2024 - CLASSIQUE 2 SITE(S)

DEBUTANTS - Site 3 - 10h AIX F.C. CHINDRIEUX - STADE MUNICIPAL 1 équipe(s)	DEBROUILLES - Site 4 - 10h ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE CHINDRIEUX - STADE MUNICIPAL 1 équipe(s)
--	---



U6/U7 Edouard FROGER

Quelques rappels importants :

- Merci de vous référer au document d'organisation pour tout ce qui concerne les lois du jeu (disponible sur le site internet du District – Rubrique « PRATIQUES JEUNES »)
- La pratique des U6 sur l'automne : 3 vs 3 (1GB + 2 joueurs). Elle passe à 4 vs 4 au printemps.
- Le jeu d'éveil sur le temps 3 est un INCONTOURNABLE.
- Les U7 ne peuvent pas jouer en U6. Un U6 débrouillé peut jouer en U7.
- Il n'est pas utile de programmer sur papier les rencontres en U6/U7. On positionne les équipes sur les terrains et on respecte les rotations.
- Pour favoriser le temps de jeu de tous, un seul remplaçant par équipe. Je ne peux pas avoir 3 remplaçants en U7 (cela paraît improbable). Il vaut mieux engager une deuxième équipe et la confier à un parent bienveillant, qui connaît les règles du jeu.

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase d'automne. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6 et U7.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

U7 : Feuilles de plateaux manquantes : 1

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 09/11/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	504423 - AIX F.C.	✗ ⊕

U6 : Feuilles de plateaux manquantes

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 1 - 19/10/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	519473 - A.S. MONT JOVET BOZEL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 1 - 19/10/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 2	514438 - C.A. YENNOIS	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 1 - 19/10/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 3	518768 - U.S. LA RAVOIRE	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 16/11/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	515259 - U.S.C. AIGUEBELLE	✗ ⊕

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :



Foot SAVOIE



PV N°697 du 20 novembre 2024

- RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

Toutes les journées ont été programmées jusqu'au 07 décembre prochain.

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :

JOURNÉE 3 - SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - CLASSIQUE



SITE 1 - 13h30	SITE 2 - 14h	SITE 3 - 14h
<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER
560679 - A.S. DE BARBERAZ 730290101 - BARBERAZ - STADE MU...	582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'... 732040101 - LE PONT DE BEAUVOISIN ...	504423 - AIX F.C. 730080301 - AIX LES BAINS - STADE ...
14 équipe(s)	12 équipe(s)	13 équipe(s)





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 18 novembre 2024

Liste définitive des équipes inscrites pour le championnat 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

Les calendriers sont en ligne depuis la semaine dernière sur le site du District de la Savoie, ils ont été modifiés suite à l'arrivée tardive de ASF MOUTIERS qui prend la place de l'exempt. Les dates des deux premières journées pour cette formation et ses adversaires ont été repoussées.

Rencontre CBF74 contre US CHARTREUSE GUIERS du samedi 23 Novembre 2024 reportée à une date ultérieure. CBF 74 jouant le 4^{ème} me tour de la coupe de France dimanche 24 novembre 2024.

Coupes de Savoie Futsal 2025

DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR TOUTES LES CATEGORIES

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2024

PAR COURRIEL AU DISTRICT DE SAVOIE

AVEC LES DATES, MERCI DE NOUS INFORMER SI VOUS DISPOSEZ D'UN GYMNASSE, POUR QUELLE CATEGORIE, LES CRENEAUX HORAIRES DONT VOUS DISPOSEZ.

**Réception d'un mail de l'AFRO proposant dates de gymnase pour organisation plateaux ou rencontres.
Merci**



Catégorie U12/13 MASCULINS :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{ère} re journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025 doit rester 12 équipes

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 2 février 2025 doit rester 6 équipes

3^{ème} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 20 Novembre 2024 :

GAPS

BARBERAZ

FC MERCURY

USGM LA BATHIE

AF ROCHETTE O

FC CHAMBOTTE

Catégorie U 14/15 MASCULINS :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{ère} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025 doit rester 12 équipes

2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 doit rester 6 équipes

3^{ème} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 20 Novembre 2024 :

GAPS

BARBERAZ

FC MERCURY

AF ROCHETTE O

ENT CHAUTAGNE-CULOZ

FC CHAMBOTTE

Catégorie U 16/17 MASCULINS :

Dates retenues pour les rencontres en élimination directe avec FMI. Dates au choix du club recevant :

1^{ère} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025. Toutes les équipes

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025. Tour de cadrage si besoin

3^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025 si nécessaire, doit rester 4 équipes.

Demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 20 Novembre 2024 :

GAPS

BARBERAZ

FC MERCURY

AF ROCHETTE O

FC ST BALDOPH

ENT CHAUTAGNE-CULOZ

FC CHAMBOTTE



Catégorie U 18/19/20 MASCULINS :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Suivant le nombre d'inscrits, élimination directe avec FMI ou plateaux

1^{ère} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025

3^{ème} journée, samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 si nécessaire

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 20 Novembre 2024 :

GAPS

FC MERCURY

FC ST BALDOPH

Catégorie SENIORS MASCULINS :

Rappel, les formations du 73 et 74 qui évoluent dans le championnat Futsal sont inscrites d'office.

Peuvent participer toutes les équipes du championnat de SAVOIE foot traditionnel sur simple inscription gratuite au District 73, avec un gymnase c'est bien, sans c'est possible quand même. Tirage au sort intégral avec les équipes sans gymnase jouant à l'extérieure

Dates des semaines retenues, les matchs pouvant se jouer en semaine, le soir. Les rencontres sont en élimination directe et FMI :

1^{er} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 6 et le 12 janvier 2025

2^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 20 et le 26 janvier 2025

3^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 3 et 9 février 2025

Finale le dimanche 23 février 2025.

Sont inscrits au 20 Novembre 2024 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2

FUTSAL BOURGET UNITED 1

U S CHARTREUSE GUIERS 1

FUTSAL K-P U C MONTMELIAN

ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

THONON LES BAINS

CLUSES BONNEVILLE FORON 74

F C VERMILLON

COUPE FUTSAL FEMININE

Catégorie U12/13 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025 si besoin

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 20 Novembre 2024 :

GAPS

FC CHAMBOTTE



Catégorie U14/15 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 20 Novembre 2024 :

GAPS 1 et 2

LISTES RECUES

BARBERAZ

AIX FC

FC CHAMBOTTE

Catégorie U16/17/18 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 si besoin

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 20 Novembre 2024 :

GAPS

BARBERAZ

AIX FC

FC CHAMBOTTE

Catégorie SENIORS FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour toutes les catégories féminines, le District vous donne la possibilité d'inscrire 2 équipes.

Si vous inscrivez 2 équipes, il faudra communiquer **en même temps**, 2 listes de joueuses avec numéros de licence, 1 par équipe engagée sans possibilité d'un passage d'une équipe à l'autre en cours de compétition. Ces listes ne sont pas limitées en nombre de joueuses. Lors de la compétition, seules 10 joueuses pourront prendre part aux compétitions par journée. D'une journée à l'autre, les 10 joueuses peuvent être modifiées mais en restant dans la liste communiquée à l'inscription.



APPEL A CANDIDATURE POUR ORGANISER LES JOURNEES FINALES DES COUPES DE SAVOIE FUTSAL MASCULINE ET FEMININE

DATE LIMITE DE CANDIDATURE 8 DECEMBRE 2024
par courriel au District de SAVOIE

FINALE FUTSAL MASCULINE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 23 FEVRIER 2025 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs
+ 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00
Disposer d'une sono
Organiser une buvette, petite restauration.
Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations.
Prévoir table de marque et si possible panneau score
4 ou 5 finales se dérouleront ce jour là





FINALE FUTSAL FEMININE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 02 MARS 2025 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1
vestiaire arbitre 9H00/18H00
Disposer d'une sono
Organiser une buvette, petite restauration.
Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations.
Prévoir table de marque et si possible panneau score
4 finales
Attention, si le nombre d'équipes était insuffisant dans certaines catégories lors des inscriptions, cette journée
pourrait être modifiée.

Candidatures reçues :

COGNIN SPORT FOOTBALL

	<p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	
		



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 18 novembre 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET,

Excusée : Ghislaine RAYNAL

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des Coupes de SAVOIE pour cette saison 2024-2025 aux dates suivantes :

Samedi 05 avril pour la coupe U13 PITCH****

Jeudi 29 mai pour les coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole

Samedi 07 juin pour les coupes U15 - U17 et U20

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 31 mai chez le vainqueur du championnat de division 1 de la saison dernière à savoir :
Le FC MERCURY

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique et de quatre vestiaires minimums.

******Pour la Coupe U13 Pitch le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8**

Les candidatures doivent être adressées à la commission des Coupes (district@savoie.fff.fr) avant le 12 décembre 2024

Les candidatures seront validées par le comité directeur courant janvier

Candidatures reçues : COGNIN, MERCURY



COUPE DE FRANCE

Félicitations à notre dernier club savoyard le :



Pour leur qualification au 8^{ème} tour de la Coupe de France

TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

8^{ème} de finale le 22 février 2025

Tirage prévu début décembre

RAFFIN

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu début décembre

FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

le 14 décembre 2024 à 14h00



Foot SAVOIE



PV N°697 du 20 novembre 2024

A jouer impérativement à cette date
(prévoir terrain de repli au besoin)

1/4 de finale le samedi 08 mars 2025

US LA RAVOIRE	vs	CHARTREUSE GUIERS ou MERCURY
US LA MOTTE SERVOLEX	vs	FCHT
AIX FC	vs	GAPS
FC NIVOLET 2 ou DRUMETTAZ MOUXY	vs	ST BALDOPH FC

U15 PILLET

1/4 de finale le dimanche 09 mars 2025

US LA MOTTE SERVOLEX	vs	UO ALBERTVILLE
AIX FC 2	vs	ENT F CHAUGAGNE
ES TARENTOISE	vs	GAPS 2
FC NIVOLET 2	vs	FCHT 2

TRANSMISSION FMI

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçon
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 07 décembre 2024 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux



Tirage en ligne sur le FAL

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 15 mars à 10h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités. Merci d'informer la Commission des Coupes.

**RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT
FAL (football animation & loisir)**

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci. Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende. Merci pour votre compréhension.

**Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA**





FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunions du 18 novembre 2024

COURRIER REÇU

Reçu : ACCORD YENNE

CHAMPIONNAT

Matchs du 24 novembre 24 à 10 H 00

Match N° 29203762	ENT CHAUTAGNE	/	CS FOOTBALL
Match N° 29203763	US DOMESSIN	/	FC HTE-TARENTEISE 2
Match N° 29203764	CA YENNE	/	ENT PONT BOURBRE
Match N° 29203765	ST-REMY	/	ENT APCR ESB
EXEMPTÉ USC AIGUEBELLE			

**EN CAS DE TERRAIN IMPRATICABLE LES MATCHS DEVRONT ETRE OBLIGATOIREMENT INVERSES
ARTICLE 26-10-2**

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

**La commission doit avoir impérativement le lundi précédent la rencontre avant 18 h00 toutes les modifications « horaires, terrains. »
SANS ACCORD DES 2 CLUBS LA COMMISSION PROGRAMMERA LES RENCONTRES A L'HEURE OFFICIELLE ET AU JOUR PREVU AU CALENDRIER.**



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Gaëlle MICHAUT 06 18 23 06 75

Réunion du 18 novembre 2024

NOTE AUX CLUBS

Afin de faire le point sur la 1ère partie de saison et d'envisager la suite, le district organise une réunion avec les différents responsables d'équipes loisirs. Sont aussi conviés les clubs du FC BAUGES et de FC SUD LAC. Elle se déroulera au district le lundi 9 décembre à 19 h 00.



FOOT LOISIRS – NOUVELLES PRATIQUES

Référent : Fabien FONTAINE

20 novembre 2024

Le district met à disposition gratuitement un kit « découverte » pour la pratique du **GOLF FOOT** et du **FUTNET** afin que les clubs puissent initier les licenciés à la pratique.

La pratique du Golf Foot consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football pour atteindre une cible, avec le moins de frappes possible ou le moins de temps possible.

L'avantage du golf foot est d'améliorer le potentiel technique et mental du joueur sous une forme ludique.

Le futnet était auparavant appelé « tennis ballon ».

Pour vous procurer les kits, prenez contact avec la commission foot loisir du district ou avec Édouard FROGER pour connaître les modalités et la période de prêt de mise à disposition du matériel.





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 20 novembre 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 31 octobre 2024 et samedi 14 décembre 2024

Lieu : BARBERAZ

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 15

Rafael GRATTESOL (FC HAUTE TARENTOISE)

Nael HAOULI – Kais CALLETTI – Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Zakarya DGHOUGHFI – Come MICHEL (AS UGINE)

Lukas CHARPENTIER (FC NIVOLET)

Bastien HALTER (FC CHAMBOTTE)

Emre Taha AYDOGAN (ES TARENTOISE)

Mattéo FARION – Noé POMIN (FC MERCURY)

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Anaïs PARROUR (AS LA BRIDOIRE)

Cloé GAUDET TRAFIT (US PONTOISE)

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 octobre 2024

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 18

Olivier DALPHIN – Killian DULLIN – Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET – Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Laura BUCHET DIT CARRON (FC CHAMBOTTE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Mame LY (CA YENNE)

Yoann BERGER MOLLARD (GAPS)

Yannick SCHENKL – Olivier OTT (AS LA BRIDOIRE)

Tristan TRILLAT – Allan PAUL – Pierre CHANROND (US DOMESSIN)

Hasan ERFIDAN – Gilles OKALA (ES TARENTOISE)

Sébastien DESSERTAZ (AIX FC)

**FORMATION
COMPLETE**

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3

Benjamin WEST (AS HTE COMBE DE SAVOIE)



Léo GAUDIN (UO ALBERTVILLE)
Enzo VALENZA CALY (ST REMY DE MAURIENNE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Ilter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT – Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Delphine TOUFFLET – Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU – William GALOFARO – Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain CHEVALLIER (AS UGINE)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)



- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 1

Philippe SKORIC (ETS LE BOURGET DU LAC)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 14

Mehmet GOK – Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETTI – Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémie DURET (FC ST BALDOPH)

Candidats non prioritaires car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES 74)

Abdelhamid BENAYAD (US ARGONAY 74)

Nathalie BALDECK (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY 74)

Admed BOKARKA (US CULOZ 01)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 10

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)



Jérôme BONTRON – Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)
Paul DA SILVA DIAS (AS HAUTE COMBE)
Raphaël DE BORTOLI – Dylan ROIGNAU – Raphaël GELLON (ES TARENTOISE)
Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)
Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)
Jonathan POULIE (CA YENNE)

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Morgane PELLEGRIN (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 4

Adil BOUZALMAD (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE (AIX FC)

Candidats non prioritaires car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 21 novembre 2024

Lieu : LA RAVOIRE

Coût : 70 €

Inscriptions retenues : 5

Romain LESUR - Théo ALEXANDRE (AIX FC)

Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Cédric BAULON (US CHARTREUSE GUIERS)

Les thèmes et la convocation a été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 octobre 2024.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 3 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions retenues : 4

Séverine MICHON (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Grégory FRANCO (SPORTING NORD ISERE 38)

Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

David GLENAT (ASL ST CASSIEN 38)

Les thèmes et la convocation a été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 12 novembre 2024



Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 10 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX 74)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)

Sébastien PUPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 3

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H (ETS CERNEX 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)

FUTSAL HANDISPORT

2 journées de perfectionnement **futsal Handisport** proposées par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport :

- Le samedi 30/11/2024 au gymnase Francisque Anselme à Lyon 3 de 13h à 17h avec le soutien du CS AVVH LYON
- Le samedi 25/01/2025 au Gymnase Elsa Triolet à Vénissieux de 13h à 17h avec le soutien d'Handisport Lyonnais

Ces journées sont destinées à tous les joueurs en situation de handicap évoluant debout.

Elles sont support de détection et de sélection pour l'équipe Régionale AURA de Futsal en vue la coupe de France U20.

Elles sont ouvertes à tous : licenciés FFH, licenciés FFF et non licenciés.

Merci de faire suivre le message aux joueurs (eues) susceptibles d'être intéressés (ées).



STAGES PERFECTIONNEMENT FUTSAL

JOURNEES DETECTION EQUIPE AURA U20

13H - 17H

LE SAMEDI 30/11/2024
GYMNASE FRANCISQUE ANSELME 14-16 RUE ANTOINETTE, 69003 LYON

LE SAMEDI 25/01/2025
GYMNASE ELSA TRIOLET 22 AV. DE LA DIVISION LECLERC, 69200 VENISSIEUX

AGENCE NATIONALE DU SPORT

LAURA

La Région Auvergne-Rhône-Alpes



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 18 novembre 2024

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82
Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc GUICHARD

Présent : Patrick JANET

Excusés : René SAILE, Jean Marc GUICHARD

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier N° 8 :

Match 28961387 CŒUR DE SAVOIE -MONTMÉLIAN 2 seniors D3 poule B du 10/11/2024.

COURRIER

UO ALBERTVILLE : réponse faite

DÉCISIONS

Dossier N° 5 :

Match 229746584 F.C. DU NIVOLET 2- ENT.S. DRUMETTAZ MOU 1 - coupe TRONCY du 19/10/2024.

En attente réponse de la commission des règlements de la ligue régionale.

Décision paraîtra dans un prochain PV.

Dossier N° 8 :

Match 28961387 CŒUR DE SAVOIE -MONTMÉLIAN 2 seniors D3 poule B du 10/11/2024.

Réclamation du club de CŒUR DE SAVOIE concernant la participation de joueurs suspendus à la rencontre en rubrique.

Après vérification, aucun joueur de MONTMÉLIAN 2 n'est suspendu pour ce match.



Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Confirme le résultat du match
CŒUR DE SAVOIE : 1 but, 0 pt
MONTMÉLIAN 2 : 2 buts, 3 pts
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 18 novembre 2024

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Luc ALIX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON,

COURRIERS CLUBS et ARBITRES

Mail, Courrier Arbitre:

- M. Bernard CAMUS, rapport sur fait de match (28655391) HAUTE TARENTEISE – HAUTE COMBES
- M. Habib NEFFATI (LAISSAUD), indisponibilité tardive
- M. Habib NEFFATI (LAISSAUD), signale son indisponibilité pour le 23/11
- M. Ahamadi MADJI (indépendant), demande de remboursement de frais dû

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur:

- M. Jacky MESTACH observation sur M. Yan LAMBERLIN (CHAMBOTTE), du 10/11/24
- M. Sauveur MICALLEF, observation sur M. Shemchedine BOUCHELAGHEM (indépendant) du 09/11/24
- M. Gérard SOTO, observation sur M. Emir AYDOGAN (TARENTEISE) du 16/11/24
- M. Jacky MESTACH observation sur M. Antony GROS (INDEPENDANT) du 16/11/24
- M. Jacky MESTACH observation sur M. Cedric LECORNE (CUINES) du 16/11/24

Mail, Courrier Club:

- Club FC HAUTE TARENTEISE, rapport sur fait de match (28655391) HAUTE TARENTEISE – HAUTE COMBES
- Club GR JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD, demande d'arbitre en U18 FEM

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF:

- Courrier sur Election FFF- Représentant des arbitres au COMEX
- M. Jean-Pierre BUTEL, rapport sur faute technique U15 sur match NIVOLET - YENNE du 17/11/24

RESULTATS – FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.

Elle se déroulera aux dates suivantes :

Du samedi 25 janvier 2025 au dimanche 26 janvier 2025 (séance 1 à 6)

Et le samedi 1^{er} février 2025 (séance 7 administrative et examen)

au

DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou
formations@laurafoot.fff.fr

Pensez à votre statut d'arbitrage

NOTE AUX CLUBS



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Notre district de SAVOIE au nombre de **25** arbitres

Il est important de ne pas sous-estimer ce manquement que ce soit pour vous (statut d'Arbitrage) comme pour nous CDA (gestion de vos championnats)



*Ne prenez pas à la légère ce manquement il est plus important de saison en saison.
Nous vous invitons à présenter vos futurs candidats à cette fonction (à la prochaine FIA, de **janvier 2025**)
Pensez à votre statut d'arbitrage*

FORMATION LIGUE ARBITRAGE



A l'attention des arbitres inscrits et qui suivent la formation LIGUE

*Une séance en présentiel se déroulera au district de Football de SAVOIE
A la date du vendredi 29 novembre 2024 à 19h00*

Contacts des formateurs :

M. Emmanuel BONTRON : 07-89-61-94-46

M. Evan BONTRON : 06-40-72-18-72

DATES A RETENIR CDA

- Lundi 25 novembre 2024 : Réunion CDA
- Vendredi 29 novembre 2024 : Réunion Formation Ligue
- Lundi 02 décembre 2024 : Réunion CDA
- Lundi 09 décembre 2024 : Réunion CDA
- Jeudi 12 décembre 2024 : Réunion Plénière CDA
- Lundi 16 décembre 2024 : Réunion CDA





COMMISSION FAFA

Président : Christophe VALENTINO

Mardi 18 novembre 2024

Informations F.A.F.A. Equipement – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Les collectivités/clubs souhaitant déposer un dossier de demande d'aide au titre du F.A.F.A. doivent informer le district avant le 31 janvier 2025.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Veuillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges 2024/2025 (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Informations F.A.F.A. Transport – Saison 2024/2025

Note aux clubs de l'UO ALBERTVILLE et l'US GRIGNON :

Les demandes de F.A.F.A. TRANSPORT sont à saisir sur l'application, avec toutes les pièces requises, **avant le 24 novembre 2024.**

Après cette date plus aucun dossier ne sera recevable.



Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison 2024/2025 est de 8000 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes ou diminué.

Date limite de saisie sur l'application avec toutes les pièces demandées 24 novembre 2024

La Commission reste à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités ainsi pour vous aider à construire le dossier.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges (documentation et imprimés)

[fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf](http://fff.fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf)

Note aux clubs

Les réponses aux courriels/courriers seront uniquement communiquées par voie de FOOT SAVOIE.

Equipement

Réponse à APREMONT :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant l'éclairage de votre terrain.

Vous pouvez prendre connaissance du cahier des charges à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Tous les dossiers complets doivent impérativement être adressés au District avant le 30 décembre 2024.

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Réponse à LA BATHIE :

La Commission accuse réception de votre courriel pour votre projet d'éclairage du terrain d'honneur du stade d'ARBINE.

Après étude de votre demande : votre projet serait éligible sous réserve de respect des consignes du cahier des charges FAFA Equipement et du Règlement des Terrains et Installations Sportives.

Le dossier doit être présenté par votre collectivité.



A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Date limite de dépôt des dossiers avant le 30 décembre 2024.

Réponse à ST BERON (GAPS) :

La Commission prend note de votre courriel.

Merci de bien vouloir informer la Commission dès la fin des travaux pour programmer une visite.

Réponse à HAUTE COMBE :

La Commission prend note de votre courriel et vous contactera prochainement pour un rendez-vous.

Réponse à VILLARGONDRAN :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant la réalisation d'un terrain synthétique sur la commune en lieu et place du terrain en pelouse naturelle et sur son futur classement.

La Commission des Terrains vous confirme que votre futur terrain synthétique mesurant 100*60 m, classé actuellement en T5, pourra conserver, ce classement avec ses dimensions existantes, sous réserve du respect de l'ensemble du règlement des Installations Sportives de la FFF.

Vous trouverez ci-après le lien vous permettant de télécharger ces règlements fédéraux :

<https://media.fff.fr/uploads/document/766379259a7fbb0519b1d628defbc45f.pdf>

Nous vous invitons à consulter, en première lecture, le tableau de synthèse (pages 140 à 143) qui résume les obligations réglementaires.

La Commission reste à votre disposition pour une éventuelle rencontre pour échanger sur votre projet.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Réponse à UGINE :

La Commission accuse réception de votre dossier concernant la création de vestiaires.

Dossier en cours d'instruction.

Pour rappel : les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.



Réponse à ST REMY DE MAURIENNE :

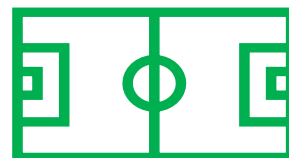
La Commission accuse réception de votre courriel concernant le projet de remplacement de l'éclairage du terrain municipal en par un éclairage LED.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

- https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

FOOT A 5

Le cahier des charges pour la création de terrains Foot 5, vous est transmise en annexe du PV.





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 18 Novembre 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN – Francis MOREL BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Tous les clubs seront informés de la démarche à suivre pour lire les PV de la Commission de Discipline.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de Séance,
Francis MOREL BIRON

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 18 novembre 2024						
Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
18/11/2024	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	10/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	10/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	10/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	13/10/2024	7 MF dont Auto + 1 match avec sursis	14/10/2024
18/11/2024	Cadets U17 1	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	09/11/2024	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	10/11/2024



Foot SAVOIE



PV N°697 du 20 novembre 2024

18/11/2024	Cadets U17 1	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D4	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	10/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D3	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	10/11/2024	Auto + 1 match avec sursis	11/11/2024
18/11/2024	Cadets U17 2	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D5	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	Minimes U15 D2	Joueur	BIOLLAY FOOTBALL CLUB	09/11/2024	Auto suff pas rapport arbitre + 1match avec sursis	10/11/2024
18/11/2024	D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	Cadets U17 1	Joueur	C.A. YENNOIS	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D2	Joueur	C.A. YENNOIS	10/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D3	Joueur	CHALLES S.F.	09/11/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	25/11/2024
18/11/2024	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D1	Joueur	COGNIN SP.	10/11/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	11/11/2024
18/11/2024	Cadets U17 1	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	U20 DISTRICT	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	10/11/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	18/11/2024



Foot SAVOIE



PV N°697 du 20 novembre 2024

18/11/2024	D4	Joueur	F.C. PONT	10/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	10/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	09/11/2024	Auto + 1 match avec sursis	10/11/2024
18/11/2024	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	09/11/2024	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	10/11/2024
18/11/2024	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	09/11/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	10/11/2024
18/11/2024	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	09/11/2024	3 MF dont Auto	10/11/2024
18/11/2024	U20 DISTRICT	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	Cadets U17 1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	Cadets U17 1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	09/11/2024	Auto suffisant	10/11/2024
18/11/2024	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	10/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	Cadets U17 1	Joueur	U.S. DOMESSIN	09/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	10/11/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	18/11/2024
18/11/2024	Minimes U15 D1	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	10/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024
18/11/2024	D2	Dirigeant	U.S. LA RAVOIRE	10/11/2024	Auto suffisant	11/11/2024
18/11/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	10/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024



18/11/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	10/11/2024	1 Match Ferme par révoç sursis	25/11/2024
18/11/2024	D3	Autres	U.S. MODANE	10/11/2024	Auto suffisant	11/11/2024
18/11/2024	D1	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	10/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	25/11/2024

ANNEXES

- Amendes
- Rencontres
- Tableau des sommes dues
- Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives
- Informations Agir contre le Racisme
- Assises du Foot Féminin
- Lettre « Tournée des Popottes »
- Cahier des charges : Terrain Foot 5

